

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire 63570

N° 828 – 12 Mars 2005

Hebdomadaire 1 €

EDITORIAL

J'ETAIS AUSSI DANS LA RUE

Cela ne surprendra pas mes lecteurs : j'étais dans la masse des manifestants de ce jeudi 10 mars. Pas en tête : les places y sont trop chères, je ne connais pas assez bien les paroles de l'Internationale et je suis maladroit quand j'ai un drapeau rouge à la main, fût-il sans faucille ni marteau. Pas en tête mais au milieu de la foule de ces manifestants. Comme eux, je ne suis pas content ni du chômage, ni des salaires, ni du pouvoir d'achat, ni peut-être même de la constitution européenne. Comme eux je tiens le gouvernement pour responsable des misères qui s'abattent sur le peuple de France. Mais, à leur différence, moi je savais pourquoi, et eux ne le savaient pas, ou ne le percevaient que très confusément.

Je savais pourquoi le chômage est un scandale public, auquel il faut mettre fin dans les plus brefs délais, et c'est possible. Les leçons de la science économique sont sans équivoque sur ce point, et les pays qui ont bien voulu les respecter ont éliminé ce fléau social. Pourquoi les Américains (toujours eux !), les Anglais, les Hollandais, les Irlandais, n'ont-ils plus de chômeurs de longue durée aujourd'hui, et un taux inférieur à 6% alors que nous sommes à plus de 10 ? Pourquoi l'Espagne a-t-elle divisé par deux le nombre des sans-emploi ? La recette est pourtant bien simple :

- *diminuer les taux marginaux d'imposition pour encourager les entrepreneurs et les entreprenants, ceux qui voudraient aller de l'avant et en sont dissuadés parce que l'Etat leur promet de ponctionner l'argent supplémentaire qu'ils gagneront,*
- *assouplir le marché du travail, et laisser se conclure librement des contrats de travail adaptés aux réalités des salariés et des entreprises, au lieu de subventionner la rigidité et le parasitisme, et d'empêcher les gens de travailler comme ils le veulent.*
- *assurer la compétitivité internationale et stopper les délocalisations en diminuant les charges et les réglementations, et pour ce faire rompre avec le monopole de la Sécurité Sociale et recourir aux vertus de la concurrence privée.*

Je savais pourquoi les salaires sont à un niveau si faible :

- *parce que le SMIC a été relevé avec tellement d'empressement qu'il n'y a plus d'embauche pour ceux qui n'ont aucune qualification ni pour les jeunes, c'est à dire pour ceux-là même que l'on voulait protéger.*
- *parce que sur le salaire complet, tel que le client a accepté de le payer (puisque c'est le client et non l'entreprise qui a l'argent pour payer les salaires), on a aujourd'hui entre 40 et 55% de retenues destinées à remplir un tonneau percé appelé Sécurité Sociale, qui fait surpayer des assurances maladie de moins en moins assurées, et des pensions de moins en moins pensionnées.*

Je savais pourquoi le pouvoir d'achat se traîne en France :

- *parce que les revenus stagnent quand il n'y a pas de croissance économique, et il n'y a pas de croissance économique quand les entreprises ne créent pas de richesses (c'est à dire n'offrent pas des biens et services susceptibles d'attirer la clientèle).*
- *parce que plus de la moitié des revenus passe à entretenir un secteur public pléthorique, avec des rémunérations bien supérieures à celles du secteur privé et une sécurité de l'emploi qui évite le stress et permet de nourrir le plus profond mépris pour l'usager, l'administré ou l'assuré social.*

- parce que le niveau des retraites et des remboursements de prestations sociales ne cesse de diminuer, et diminuera sans cesse, laissant les personnes inactives dans le dépouillement et l'exclusion.

De tout cela, je rends responsables non seulement le gouvernement de Jean Pierre Raffarin, mais avant lui tous les autres gouvernements socialistes qui se sont succédés depuis quarante ans. Je sais pourquoi ils ont fait dérailler la France : ils ne sont pas intéressés par la prospérité générale, mais par le calendrier électoral, ils ont à satisfaire leur clientèle, et ils tremblent devant le premier syndicaliste venu. Surtout ils n'envisagent pas une réduction de l'Etat français, qui réduirait leur prestige, leurs privilèges, et les ramènerait au simple rang de bons citoyens au service de leurs compatriotes, soucieux d'alléger les charges publiques et les réglementations, et conscients qu'ils ne doivent intervenir qu'en tout dernier recours. Mais comme ils s'occupent de tout pour flatter leur ego, ils désorganisent le pays et dressent les Français les uns contre les autres.

Car c'est une autre manie du monde politique et syndical que d'entretenir les conflits d'intérêts, la lutte des classes. On fait ainsi croire à un peuple conditionné et désinformé que si les salaires sont faibles c'est que les profits sont élevés, que s'il y a du chômage c'est dû à la mondialisation et aux délocalisations, que s'il y a des pauvres c'est qu'il y a trop de riches, que le service public est le meilleur rempart contre les injustices de la privatisation, que l'administration et la réglementation assurent la défense des faibles contre les puissances occultes du marché. En France la gauche et la droite remâchent les mêmes rancœurs, reprennent les mêmes antiennes depuis un demi-siècle : pas un seul souffle de nouveauté, pas un seul mot d'espoir. Grâce à notre grande tradition politique, nous sommes le pays des droits acquis, des statuts, de la protection publique, un pays d'où l'on a chassé le risque, l'inégalité, le mérite, d'où l'on a chassé la vie.

Voilà pourquoi j'étais aussi dans la rue, et j'y ai même vu beaucoup d'entre vous.

Par la pensée bien sûr.

Jacques Garelo

Conjoncture

DERIVE DES DEFICITS PUBLICS ET DES DEPENSES PUBLIQUES

Deux rapports attirent cette semaine l'attention, une nouvelle fois, sur les finances publiques françaises. D'une part l'INSEE a communiqué le montant des déficits et de l'endettement publics à Bruxelles : ils sont plus élevés que prévus. D'autre part, l'OCDE vient de publier le montant des dépenses publiques en pourcentage du PIB : nous sommes le seul pays où ce ratio a augmenté. La situation est catastrophique, au moment où, plus que jamais, il faut réduire les prélèvements obligatoires pour stimuler la production. Il faut donc non seulement réduire ces prélèvements, mais aussi massivement réduire dépenses et déficits publics.

Déficit public : bien au-delà des 3%

Rien ne va plus d'abord du côté du déficit. C'est ce que vient de souligner l'INSEE, qui doit régulièrement communiquer à Bruxelles ses estimations dans ce domaine, pour savoir si la France respecte les engagements des traités européens, à savoir un déficit des finances publiques ne dépassant pas 3% du PIB. Pour la tr (e) Tj1.73088 Tc () Tj07632 Tc (r) Tj0.10176 Tc (8 Tc (t) TjTc (r) Tj2.

Mais le déficit public, ce n'est pas seulement celui de l'Etat. C'est aussi celui de la Sécurité Sociale. Or celui-ci poursuit sa dérive, passant de 9,6 milliards en 2003 à 13,8 milliards d'euros en 2004. Et gageons que ce n'est pas le plan DOUSTE-BLAZY qui sauvera la situation en 2005. Autre dérive, celle des collectivités locales : elles avaient encore un excédent de 0,5 milliard en 2003. Les voilà avec un déficit de 2,2 milliards en 2004. Et là encore nous n'osons pas imaginer la situation de 2005, avec en particulier les dérives des dépenses dans les nouveaux conseils régionaux. Il est vrai que certains présidents de région, comme Georges FRECHE (Languedoc-Roussillon), espèrent limiter le déficit grâce à une hausse des impôts de 52% en un an...

Dettes publiques : bien au-delà des 60%

Autre avatar : rien ne va plus du côté de la dette publique. Les déficits cumulés, année après année, ont conduit à un endettement faramineux de l'Etat. La dette publique a franchi en 2004 les 1 000 milliards d'euros, pour atteindre 1 066 milliards. Cela représente 65,6% du produit intérieur brut français, contre 63,9% du PIB en 2003. Rappelons là encore que la limitation européenne (60% du PIB au maximum) est enfoncée.

Il faut rappeler aux Français que cette dette publique représente 17 000 euros par habitant, soit 68 000 euros (plus de 450 000 francs) pour une famille avec deux enfants... Rappelons aussi que cet endettement est une mauvaise action de la part de la classe politique vis-à-vis des générations à venir, puisque ce sont nos enfants (et maintenant nos petits-enfants avec les emprunts à 50 ans, comme nous l'avons expliqué la semaine dernière) qui devront rembourser, par leurs impôts, ces sommes gigantesques. Tout cela pour nous permettre aujourd'hui de financer quelques dépenses sociales ou de fonctionnement. Au lieu de manifester contre la non-réforme FILLON, voilà un vrai sujet de manifestation pour les jeunes : protester contre ce transfert de charges à la génération suivante.

Ainsi, nous, les professeurs de vertus de toute l'Europe, ne respectons aucun des critères européens relatifs aux finances publiques. Et la poursuite du déficit en 2005 (nous avons promis de le limiter à 2,9% du PIB, au prix de quelques acrobaties comptables et de quelques soultes versées par les entreprises publiques) montre que ce ratio ne cessera de croître. La dérive va se poursuivre.

Bientôt champions du monde de dépenses publiques : 55% du PIB

Tout cela n'est rien par rapport aux informations qui viennent d'être fournies par l'OCDE à propos des dépenses des administrations publiques en pourcentage du produit intérieur brut. Selon l'OCDE, ces dépenses publiques représentent en France 54,5% du PIB (soit beaucoup plus que les 45% des prélèvements obligatoires, car il faut y ajouter les recettes non fiscales et les déficits publics, non financés par l'impôt par définition). Or, pour les 28 pays membres de l'OCDE recensés dans cette étude, la moyenne s'établit à 41%, soit 13,5 points de moins.

Mieux encore : la France est le seul pays, de toute l'OCDE, dans lequel le poids des dépenses publiques n'a pas diminué ! Pendant ce temps, le Canada est passé de 52% à 40%, la Nouvelle-Zélande de 46% à 38% et les Pays-Bas de 56% à 49%. Il n'y a plus que deux pays qui nous dépassent : la Suède (mais elle est passée de 73% à 58,2%, ce qui est remarquable) et le Danemark (passé de 62% à 56,1%). Encore un effort et nous serons champions du monde des dépenses publiques.

Ce qui est intéressant dans cette étude, c'est qu'elle regroupe tous les pays de l'OCDE : certains sont libéraux, d'autres sociaux-démocrates. Mais tous, sauf la France, ont un point commun : le poids des dépenses publiques a diminué. Cette enquête porte sur l'année 2003, la dernière pour laquelle on possède tous les chiffres. Inutile de préciser qu'avec la dérive des déficits en 2004 et des dépenses locales en 2005, la situation ne va pas s'arranger.

Il ne fait aucun doute que l'origine des déficits et de la dette est dans le poids exorbitant des dépenses publiques. A leur tour les dépenses entraînent des prélèvements qui étouffent l'initiative, le travail et l'entreprise. Voilà la cause essentielle du chômage. Champions des dépenses publiques, c'est champions du chômage.

DIRECTIVE BOLKESTEIN : TOUS NOS EURODEPUTES MARQUENT L'EXCEPTION FRANCAISE

La bataille de la directive BOLKESTEIN sur la libéralisation des services en Europe a commencé. Et le moins qu'on puisse dire, c'est que les eurodéputés français se sont distingués, en se désolidarisant totalement des consignes de vote de leur groupe et en votant avec la gauche contre cette directive. Qu'en pensent les électeurs ? Les ont-ils élus pour cela ?

Premier épisode au Parlement européen, où les groupes PPE-DE (Parti Populaire Européen, c'est-à-dire démocrates chrétiens et conservateurs, qui comprend les UMP français), ALDE (libéraux, qui comprend les UDF français) et UEN (Union de l'Europe des Nations) ont déposé un texte de base sur la directive BOLKESTEIN. L'article 6 de cette proposition était ainsi rédigé : le Parlement « souligne que l'ouverture du marché des services est essentielle pour renforcer la compétitivité, la création d'emplois et la croissance, et escompte que la directive relative aux services dans le marché intérieur sera adoptée dans les meilleurs délais, à condition qu'elle favorise la libéralisation de ce marché et renforce la croissance, conformément au modèle social européen et aux besoins spécifiques de certains secteurs ; estime que l'Union européenne ne peut se permettre un échec de cette directive ».

Le texte est prudent, mais clair : il faut adopter cette directive dans les meilleurs délais. Toute la droite et le centre ont voté pour ce texte, ce qui est logique puisqu'il était présenté par leurs groupes et allait dans une perspective libérale. Mais le texte a été repoussé par 242 voix pour, 269 voix contre et 33 abstentions, essentiellement parce que la droite française a voté contre, avec la gauche, ou s'est abstenue. Chez les UDF, seule Jeannely FOURTOU a voté pour, les autres votant contre et notamment BOURLANGES, CAVADA, CORNILLET, GIBAUT, GRIESBECK, LAPERROUZE, LEHIDEUX et MORILLON. Pour sa part Jean-Marie BEAUPUY s'est abstenu.

A l'UMP (groupe PPE), Madame BACHELOT-NARQUIN a voté contre, comme toute la gauche, ce qui ne surprendra personne. Les autres se sont abstenus, empêchant ainsi le texte de passer, et notamment DAUL, DESCAMPS, DE VEYRAC, GAUZES, GROSSETETE, HORTEFEUX, LAMASSOURE, MATHIEU, SAIFI, SUDRE, TOUBON. Il va de soi que le Front National a voté avec la gauche contre ce texte libéral, en particulier Marine LE PEN, LANG, MARTINEZ et GOLLNISCH. Quant à la gauche, elle a voté tout naturellement avec la gauche. Ainsi, grâce aux Français, ce texte sur « les meilleurs délais » n'a pas été adopté.

Deuxième épisode, la gauche socialiste européenne propose un amendement 6 bis : le Parlement « prend acte de la volonté de la Commission de revoir sa proposition de directive sur les services ; estime que dans son état actuel, celle-ci n'est pas acceptable, en particulier quand elle se fonde sur le principe du pays d'origine ; demande donc à la Commission de modifier son texte de façon à ce que la concurrence puisse s'exercer entre fournisseurs de services dans les mêmes conditions économiques et ne puisse en aucun cas provoquer un dumping social entre les Etats membres ».

En clair, non au dumping social, non à la directive. Fort heureusement, cet amendement a été repoussé avec 253 voix pour, 275 contre et 13 abstentions. La gauche a voté pour l'amendement, la droite contre sauf les Français... qui se sont joints à la gauche ; les UDF, pratiquement seuls en Europe parmi les libéraux à voter pour l'amendement socialiste, les Front National, les UMP, eux aussi pratiquement seuls de tout le PPE à voter avec la gauche. Soyons précis cependant : un UMP (élu en France, mais Finlandais), M. VATANEN, tout seul, a voté contre l'amendement socialiste avec le reste de la droite européenne.

Troisième épisode : un amendement encore plus gauchiste a été présenté au nom des Verts par Daniel COHN-BENDIT. Toujours sur le paragraphe 6 (amendement 13) : il « incite la Commission à retirer sa proposition actuelle de directive relative aux services, essentiellement à cause du principe du pays d'origine et de sa portée, et à présenter en premier lieu une directive relative aux services d'intérêt général ». Autrement dit, non seulement non à la directive BOLKESTEIN, mais encore il faut la remplacer par une directive sur les services publics.

Bien entendu, cette proposition cryptocommuniste était repoussée à une immense majorité : 128 voix pour seulement, 339 contre et 75 absentions (une partie très importante des socialistes européens, qui ne sont pas tous marxistes, contrairement aux Français, ont voté contre ou se sont abstenus). L'incroyable s'est produit : les UDF (BOURLANGES, CAVADA, CORNILLET, GIBAUT, LEHIDEUX, MORILLON) ont voté avec l'extrême gauche, de même que l'UMP Mme BACHELOT-NARQUIN, de même que le Front National (LE PEN, LANG, GOLLNISCH, MARTINEZ). Cette fois cependant, heureusement, la majorité des UMP ont voté contre cet amendement marxisant.

Voilà donc comment s'illustrent nos députés. Moyennant quoi, rien n'a été décidé, puisque les amendements de gauche ont été repoussés, mais aussi le texte de droite, grâce aux Français. Comme cela ne suffisait, pas, l'Assemblée nationale française, comme elle en a désormais le droit, s'est saisie en commission de cette question, pour faire fléchir le Conseil européen. Comme l'a dit Patrick OLLIER, Président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée, dans un entretien au Figaro : « Il n'est pas acceptable que la France laisse se fissurer son système de protection sociale ». « La libéralisation des services, si elle doit avoir lieu, passe au préalable par une harmonisation des législations sociales au sein de l'union ». Il y a un risque de « dumping fiscal ». Bref ce projet « est, selon moi, une erreur technocratique, car il va à l'inverse du bien-être des peuples ».

Le consensus français est donc touchant : non à la concurrence, oui à une harmonisation de l'Europe sur la base du système français.

Moralité : on peut se déclarer européen et continuer à cultiver l'exception française.

MALTHUS S'EST TOUJOURS TROMPE

Il y a longtemps que MALTHUS est mort. On se souvient en effet des prédictions catastrophiques émises, depuis MALTHUS au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles : le monde est menacé d'un raz de marée démographique. Il n'y aura bientôt plus assez de place sur la planète et de toutes façons pas assez de ressources. Le thème a été repris par le Club de Rome dans les années 60. C'est la croissance explosive de la population qui est la cause de la misère du Tiers-Monde.

La démarche mathématique est simple : les choses se sont passées comme cela, donc elle vont se poursuivre à l'identique. Par exemple la population mondiale est passée en 50 ans de 2,5 milliards d'habitants à 6,5 milliards aujourd'hui, soit une hausse de 160%. Donc dans cinquante ans, avec la même hausse, nous serons plus de 17 milliards.

Le problème, c'est qu'au fur et à mesure de l'actualisation des prévisions, on s'aperçoit que ces chiffres sont totalement fantaisistes. Désormais, les Nations Unies, selon leur dernier rapport démographique qui vient de paraître, envisagent que la population mondiale va atteindre son maximum vers 2050 avec 9,1 milliards d'habitants, et se stabiliser ensuite. On est loin des catastrophes annoncées.

Mieux encore, le nombre moyen d'enfants par femme, qui était encore de 6 dans le Tiers-Monde il y a un demi-siècle, est passé aujourd'hui en moyenne mondiale à 2,6 et devrait être (mais nous aussi apprenons à nous méfier des prévisions) de 2 enfants par femme en 2050, c'est-à-dire à peu près ce qui est nécessaire au simple renouvellement des générations.

Selon les prévisions actuelles des Nations Unies, à l'horizon de 2050, la population aura diminué en Russie de 143,2 à 112 millions, de même qu'en Europe (de 728 à 653), mais elle aura augmenté aux Etats-Unis de 298,2 à 395. Elle sera presque stable en Chine, passant de 1 315,8 millions à 1 392 millions. En revanche, l'Inde deviendra le pays le plus peuplé de la planète, passant de 1 103,3 millions à 1 593. Ce n'est pas l'explosion démographique annoncée et, dans certains cas, comme la vieille Europe, ce sera même l'implosion démographique.

Certes, ne commettons pas la même erreur que les malthusiens et soyons prudents sur les prévisions. L'ONU d'ailleurs, tout en retenant le chiffre moyen de 9,1 milliards pour 2050, annonce une fourchette allant de 7,7 milliards à 10,6 : la marge d'incertitude est grande, en particulier en raison de l'ignorance du taux futur de fécondité, qui dépend de la liberté humaine. Mais, en aucun cas, il n'est question d'explosion démographique.

Quelle est l'erreur des malthusiens ? La même que celle des écologistes. Ce sont d'ailleurs souvent les mêmes personnes. Pour les écologistes, les ressources naturelles et l'énergie sont des stocks donnés et, si l'on puise dans ces stocks, non renouvelables, ils finissent par s'épuiser. Mais c'est oublier qu'on trouve des stocks nouveaux (par exemple les estimations actuelles de réserves de pétrole sont les mêmes que celles de 1973, en dépit de la consommation effectuée depuis 30 ans ; on nous annonçait alors la pénurie pour l'an 2000). Et surtout que l'on trouve et que l'on va trouver des sources d'énergie nouvelles, que l'on n'imagine même pas maintenant. De même par exemple pour l'eau douce, dont on dit que l'on n'a pas assez, alors que demain on la produira en quantité, par exemple à partir de l'eau de mer.

Autre erreur des malthusiens : croire que la pollution et la dégradation de l'environnement se poursuivront dans l'avenir au même rythme. On trace donc une belle exponentielle et on nous annonce que demain la planète sera envahie par les déchets. Ce raisonnement a un petit défaut, comme pour les matières premières : il exclut totalement le facteur humain et n'imagine pas une minute que l'homme puisse s'adapter.

Il en va exactement de même en matière démographique. Les oiseaux de mauvais augure disaient que le taux de fécondité (les fameux six enfants par femme) allait se maintenir. Mais ce qui se produit depuis cinquante ans dans le Tiers Monde, c'est une transition démographique et si l'on a eu l'impression que la démographie explosait, c'est parce que la chute de la mortalité a précédé dans le temps celle de la natalité.

Les malthusiens et les écologistes partagent la même ignorance du comportement humain, la même perte de confiance en l'homme. Or la particularité de celui-ci, c'est qu'il est capable en permanence de s'adapter à son environnement, de faire des découvertes nouvelles, de changer ses habitudes. Au fond, toutes ces théories alarmistes viennent de ceux qui n'aiment pas l'homme et ne le croient pas capable d'intelligence et d'adaptabilité. Ils se sont toujours trompés. Certes, nous faisons tous des erreurs, mais la particularité de l'homme, c'est précisément qu'il est capable de les corriger.

CHOMAGE : L'OCDE DENONCE « L'IMMOBILISME » FRANÇAIS

A peine venait-on d'apprendre que la France avait battu un record de chômage, celui-ci atteignant en janvier 2005 les 10% de la population active, ce qui n'était pas arrivé depuis des années, que l'OCDE publiait une analyse mettant en cause « l'immobilisme » du gouvernement français en matière de marché du travail. Un verdict sévère, de la part d'une organisation plus souvent tournée vers les déclarations prudentes, mais parfaitement justifié.

Le Figaro économie rapporte que Jean-Baptiste COTIS, économiste en chef de l'OCDE, affirme : « Le cœur du problème n'a pas été abordé de front par des réformes d'envergure ». Il faut donc se tourner vers des réformes profondes, surtout lorsque le chômage atteint 10% de la population active.

Première piste : il faudrait pousser à « la poursuite de l'activité pour les travailleurs âgés », ce qui signifie qu'heureusement l'OCDE n'a pas une vision malthusienne du marché de l'emploi, contrairement à la vision française, où il n'est question que de partage du travail. C'est un domaine dans lequel la France se distingue par rapport aux autres et dans lequel nous avons un retard de réformes considérable. Aucune mesure n'incite les plus de 60 ans à poursuivre leur activité. Et l'OCDE d'accuser un « âge de départ en retraite bas », des « préretraites financées par l'Etat », des « prestations prolongées au titre de l'assurance-chômage ». Au cas où on ne comprendrait pas, Jean-Philippe COTIS précise, toujours selon le Figaro, que « l'octroi de préretraites à des cols blancs en fin de carrière afin de ménager des emplois aux plus jeunes et d'enrayer ainsi le chômage a été une erreur ».

Il faut donc non seulement continuer à retarder l'âge de départ en retraite, mais aussi « supprimer progressivement » les régimes spéciaux de retraite anticipée, tout en accordant une surcote de retraite pour ceux qui travaillent au-delà de l'âge légal. De plus, il faut revoir selon l'OCDE « les conditions d'accès » aux prestations prolongées d'assurance-chômage, qui, dans la situation actuelle, maintiennent les actifs au chômage, au lieu de les pousser à travailler.

Deuxième piste : modifier la législation de protection de l'emploi. Tout ce qui est restrictif, en matière de temps de travail, de recours au CDD, de taux de compensation « gonfle à la fois les coûts de main d'œuvre et les coûts de licenciements ». Il faut donc assouplir les procédures (on pense bien sûr aux 35 heures, entre autres). « Il faut limiter le rôle du système judiciaire aux cas les plus épineux », assouplir les règles limitant le recours au CDD et modifier les dispositions relatives aux plans sociaux. Bref, il faut de la flexibilité.

Enfin, troisième piste, diminuer le coût minimum de la main d'œuvre. Certes, il y a des diminutions de cotisations sociales sur les bas salaires, mais « le montant du SMIC - en hausse suite à l'harmonisation liée aux 35 heures- réduit la demande de travail », notamment à destination des jeunes et des non qualifiés. Il est nécessaire « de limiter les futures hausses du salaire minimum ».

L'immobilisme français, selon l'OCDE, cela consiste à refuser toutes ces réformes de bon sens. Il n'y a pourtant rien de révolutionnaire dans ce que dit l'OCDE, mais seulement l'application des mesures qui ont réussi dans les autres pays : refus du malthusianisme, pour permettre à tous ceux qui le veulent de travailler plus et plus longtemps, diminution des indemnités de chômage, qui poussent à refuser un emploi, flexibilité, en particulier de la durée du travail et des contrats de travail, assouplissement des licenciements, diminution du coût du travail non qualifié par la réduction du SMIC, etc.

En clair : ce que nous ne cessons de dire et d'écrire ici même, semaine après semaine. Le fait nouveau, et qui mérite d'être salué, c'est que ce soit un organisme aussi pondéré voire socialisant que l'OCDE qui le dise, et qui se fonde pour cela sur les politiques qui ont réussi partout dans le monde. Ce qui est sûr, c'est que les politiques françaises, elles, ont échoué. Et ce qui est également sûr, c'est que la classe politique française ne dit pas la vérité quand elle affirme que l'on a tout essayé. Non, on n'a pas essayé la liberté du marché du travail et sa flexibilité. Il faut, comme le dit l'OCDE, d'urgence en finir avec l'immobilisme français dans ce domaine.

LA COUR DES COMPTES EPINGLE LA TELEVISION PUBLIQUE

Comme chaque année, la Cour des comptes, dans son rapport annuel, épingle les dérives de la gestion publique et des dépenses publiques. Nous n'allons pas reprendre la liste des secteurs épinglés, ce serait trop fastidieux et, hélas, comme rien ne change, ce sont les mêmes critiques qui apparaissent chaque année. Notons seulement que la Cour critique les opérations immobilières des affaires étrangères : il y est question de « situation critique », de « défaut de pilotage » et « d'efficacité insuffisante ». Notons aussi les critiques adressées à la direction générale de la santé, dont « l'efficacité est mise à mal par l'éclatement de ses responsabilités ». Que pouvait-on attendre d'autre de la gestion publique des ressources ?

Cette année, nous nous contenterons de relever ce qui concerne la télévision publique qui est un domaine emblématique de la bureaucratie et de la gestion étatique. Le Figaro économie résume ce qui concerne France télévisions : « Stratégie dans le numérique incertaine, participation inutiles, dépenses de personnel incontrôlées ». Voilà pour le constat sans appel. Après cette analyse, il ne reste rien debout de la stratégie de la télévision publique.

C'est ainsi qu'il « appartient aux autorités politiques d'apprécier sans trop attendre si un effort supplémentaire doit être demandé aux téléspectateurs par le biais de la redevance ou si la

rigueur des temps impose, faute de pouvoir financer la diversité des chaînes qui composent la télévision publique, d'en revoir les périmètres ou d'en réduire les ambitions ». Rappelons tout de même que la redevance, en hausse de 3,2% cette année, a rapporté la bagatelle de 82 millions. Et Renaud DONNEDIEU DE VABRES, ministre de la culture et de la communication, a obtenu une rallonge des dépenses publiques de 20 millions d'euros. Les chaînes publiques, qui, en outre, ont le financement de la publicité (8 minutes par heure au lieu de 12 dans les chaînes privées) ne sont pas dans la misère.

Mais le gouvernement ne veut pas augmenter le recours à la publicité, pour ne pas « pénaliser » la presse quotidienne régionale et nationale. Le gouvernement préfère les financements publics aux financements privés. Et il s'inquiète même de voir la grande distribution autorisée en 2007 à faire de la publicité sur les petits écrans. Bref il n'aime pas la concurrence et préfère encadrer la publicité.

Mais la Cour des comptes est surtout critique envers les hésitations stratégiques de la tutelle gouvernementale. Pourquoi France télévisions est-elle devenue actionnaire de référence du bouquet TPS, avant d'en céder les parts ? Le Figaro précise : « les allers et retours dans la télévision numérique terrestre constituent autant d'incohérences. A l'origine, France télévisions devait constituer un bouquet de chaînes sur la TNT. Or aujourd'hui, France 4, émanation de Festival, sera la seule télévision créée ».

Autre critique : les participations détenues par France télévisions dans des filiales où elle n'exerce aucun pouvoir. Par exemple dans les chaînes publiques de l'audiovisuel extérieur comme la chaîne francophone TV5, Canal France International et Arte. Il faudrait que ces entreprises voient leur stratégie contrôlée par leur actionnaire ou alors « il serait plus logique que ces participations soient sorties du groupe ».

Mais c'est surtout la mauvaise gestion des ressources humaines qui est épinglée. « La maîtrise des dépenses de personnel n'est pas assez assurée. Pis, les chaînes publiques ne disposent pas de vrai outil de gestion prévisionnelle, ni de suivi de l'emploi ». Bref, c'est n'importe quoi dans ce domaine.

Le rapport est donc très critique. Il ne propose pas pour autant de solutions vraiment libérales. Faut-il s'en étonner, puisque le rapport est signé de Philippe SEGUIN et que la Cour des comptes ne passe pas pour un repaire de l'ultralibéralisme. Mais c'est justement cela qui est intéressant : qu'un organisme largement pro-étatique, dominé par la gauche socialiste, « critique la stratégie incertaine de France télévisions ». Aux économistes de montrer qu'il n'y a là rien de surprenant et que ce n'est qu'une conséquence logique d'une gestion publique. Car la solution, à laquelle ne pense évidemment pas Philippe SEGUIN, devrait s'imposer d'elle-même : il faut privatiser la télévision publique. Elle coûte cher et n'offre aucun intérêt particulier en termes de programmes. Des chaînes privées présenteraient l'avantage de ne rien coûter au contribuable et d'essayer de répondre à la demande du public. Mais peut-être le gouvernement en est-il resté à la glorieuse époque de Georges POMPIDOU, pour lequel l'ORTF était « la voix de la France ». Avec une télévision totalement privée, ce serait au moins la voix des Français.

AU SOMMAIRE DU N°828 :

EDITORIAL : J'étais aussi dans la rue pp. 1-2

CONJONCTURE : Dérive des déficits publics et des dépenses publiques pp. 2-3

ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR : Directive Bolkenstein : tous nos Eurodéputés marquent l'exception française p. 4-5 – Malthus s'est toujours trompé p. 5-6 – Chômage : l'OCDE dénonce « l'immobilisme » français p. 6-7 – La cour des comptes épingle la télévision publique p. 7-8.

ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : €40.00.

ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : €95.00.

LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org